

# LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE MARS 2023 – N° 104



## **EDITO DU MAIRE – Didier LATHUILLE**

### L'ÉCOLE DU VILLAGE

Une école dans un village, c'est la vie.

Le risque de fermer une classe n'est pas acceptable à Saint-Jean-de-Sixt et je m'en explique.

En 2007, sous l'égide de Pierre CONTAT et de son équipe, la nouvelle école ouvrait ses portes.

Mes collègues maires Bernard PESSEY et Pierre RECOUR ont œuvré pour maintenir l'ouverture des six classes lors des mandatures suivantes. Depuis mon élection, chaque année, le problème revient et après entretien avec la Direction Académique j'ai pu ces trois dernières années maintenir l'existence de cette sixième classe. Le problème, cette année, est encore plus crucial et je ne suis pas certain de réussir.

Il est important de rappeler que la collectivité a investi dans ce bâtiment près de 4 millions d'euros hors taxes et qu'à ce jour nous avons sur les emprunts qui courent jusqu'à fin 2037 un capital restant dû à rembourser de près de 2 millions d'euros.

Il est important de rappeler aussi que notre école est moderne, bien agencée. Nous offrons un service de garderie matin et soir et nous travaillons sur l'idée d'un centre de loisirs pour le mercredi et les vacances scolaires.

Vous comprendrez que dans ces conditions, je m'étonne que 28 enfants de la commune se retrouvent scolarisés à La Clusaz et au Grand-Bornand au détriment du maintien d'une classe.

Je ne peux hélas qu'inviter les parents à faire vivre notre école du village qui est la dernière école publique de la haute vallée des Aravis et je me réjouis à l'idée de futures inscriptions.

## **VIE DE LA MUNICIPALITÉ**

### **ALERTE A LA POPULATION**

La commune de Saint-Jean-de-Sixt, appuyée par la Communauté de Communes de la Vallée de Thônes (CCVT) s'est dotée d'un système d'automate d'appels téléphoniques destiné à alerter, dans les plus brefs délais, la totalité ou une partie de la population de la commune, en cas d'évènements majeurs sur son territoire (inondations, glissement de terrain, coupure de routes...).

Cette solution permet la diffusion de messages vocaux, de SMS ou de mails. Pour en bénéficier, inscrivez-vous gratuitement à : <https://inscription.cedralis.com/saint-jean-de-sixt>

Dans le cas d'une alerte par appel vocal, vous verrez s'afficher sur votre téléphone le numéro suivant 04 58 46 12 92. Nous vous recommandons d'enregistrer ce numéro de téléphone dans vos contacts sous le nom ALERTE MAIRIE, afin d'identifier rapidement l'objet de l'appel. Dans le cas d'une alerte mail ou SMS, le nom de la mairie sera identifié (StJean2Sixt). Seules, la mairie et la CCVT peuvent exploiter vos données personnelles conformément au règlement européen relatif à la protection des données RGPD.

### **INSCRIPTION A L'ÉCOLE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE**

L'inscription à l'école maternelle ou élémentaire est à effectuer dès à présent auprès de l'accueil de la mairie. Elle concerne :

- les enfants nés en 2020 (pour la 1<sup>ère</sup> année de maternelle),
- les nouveaux résidents (maternelle et élémentaire).

Merci de vous présenter en mairie aux heures d'ouverture (du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h / de 15 h à 17 h, fermée le mercredi) et de vous munir des documents suivants :

- justificatif de domicile,
- livret de famille,
- certificat de radiation si votre enfant est déjà scolarisé dans un autre établissement.

## MAISON FRANCE SERVICES

---

Deux Maisons France Services proches de notre village sont à votre disposition pour vous aider à effectuer diverses démarches administratives : immatriculation de véhicules, pré-demande de carte d'identité ou passeport, demande de RSA, déclaration d'impôt, accès aux services en ligne... Que vous souhaitiez être conseillé pour vos démarches administratives du quotidien ou guidé pour l'utilisation d'un service numérique, vous trouverez dans ces lieux l'aide dont vous avez besoin.

Les conseillères France Services ont pour mission de vous informer, de vous aider à préciser vos besoins, vos droits et obligations et de vous orienter pour la réalisation de vos démarches.

Si votre situation personnelle particulière le nécessite, elles pourront solliciter l'appui de leurs correspondants au sein du réseau des 9 partenaires nationaux France Services.

Des permanences Udaf « point conseil budget » visant à prévenir les situations de surendettement et à accompagner des personnes dans la gestion de leur budget sont organisées à Thônes (2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> lundi du mois de 9 h 30 à 12 h 30) et à Entremont le 2<sup>ème</sup> mardi du mois (de 9 h 30 à 12 h).

### MAISON FRANCE SERVICES de Thônes – Tél : 04 58 13 00 28

Elle vous accueille le :

- lundi et le mercredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30,
- mardi et le jeudi de 13 h 30 à 16 h 30 (et de 16 h 30 à 18 h 30 sur RDV),
- vendredi de 9 h à 12 h (et de 12 h à 14 h sur RDV).

Une quinzaine d'intervenants extérieurs viennent organiser des permanences d'accueil dans ses locaux. Ils interviennent dans divers domaines : projet de rénovation énergétique d'un bâtiment, conciliateur de justice, assistante sociale, caf, assurance maladie... ; retrouver les coordonnées des 15 intervenants extérieurs sur <https://ccdesvalleesdethones.fr/page/efs-permanences-intervenants-externes>

### MAISON FRANCE SERVICES de Glières-Val-de-Borne / Entremont. – Tél : 04 50 03 51 90

Elle vous accueille le :

- lundi (de 9 h à 11 h 45 sur RDV) et de 13 h 30 h à 16 h 45,
- mardi de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 h à 16 h 45,
- mercredi de 8 h 30 à 11 h 45,
- jeudi de 8 h 30 à 11 h 45 (et de 13 h 30 h à 16 h 45 sur RDV),
- vendredi de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h à 15 h 45.

## DIVERS

### DÉJECTIONS CANINES

---

Nos amis à quatre pattes laissent leurs traces un peu partout dans notre village. Pour un bien-être visuel et afin de conserver un village propre, nous en appelons à la vigilance des propriétaires. Lorsque votre chien a déposé son petit cadeau sur le trottoir ou dans une pelouse publique (ou parfois privée !) merci de le ramasser à l'aide du petit sachet prévu à cet effet ; deux distributeurs ont été mis en place au chef-lieu (un entre la Maison des Aravis et la salle La Sixtine et un autre entre l'école et l'entrée de la place de l'ancienne école). Ne laissez pas ce petit sachet sur place ; des poubelles de ville sont à votre disposition pour le recueillir. De plus, au passage de la débroussailleuse, les déjections laissées sur les pelouses sont projetées sur les employés, ceci est intolérable. Nous vous remercions pour vos efforts et votre civilité.

### BIBLIOTHÈQUE ST JEAN BOUQUINE

---

En mars, les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent tous les mardis de 16 h à 18 h, le mercredi de 10h à 12 h, le vendredi de 17 h à 19 h et le samedi de 10 h à 12 h. Pour cette année, la permanence du dimanche matin est supprimée. Vous pouvez découvrir un rayon « premiers romans » où une vingtaine de nouveaux auteurs proposent leurs ouvrages. L'inscription et le prêt sont toujours gratuits pour tous, résidents ou vacanciers.

### DON DU SANG

---

Une collecte de sang est organisée à Grand-Bornand, le **MERCREDI 08 MARS, de 15 h 30 à 19 h, au restaurant scolaire.**